

UN PRÉLAT FLAMAND AU DANEMARK AU XII^e SIÈCLE Hélie, évêque de Ribe (1142-1162)

Michael H. GELTING

(conservateur en chef aux Archives nationales du Danemark)

L'histoire — et surtout l'histoire dite événementielle — s'écrit généralement par ordre chronologique. Mais fort souvent, la recherche historique opère en sens inverse : à partir d'un fait historique connu, l'historien parcourt le temps à rebours dans la recherche des origines de ce fait. Telle est aussi l'origine de cet article, produit de mes recherches pour établir les biographies des évêques de Ribe (Danemark) depuis la fondation du diocèse au Xe siècle jusqu'à 1198¹.

La liste des premiers évêques de Ribe se trouve dans la *Chronique de l'église de Ribe*², dont le noyau primitif a été rédigé vers le premier

Note préliminaire : une version modifiée de cet article est parue en danois : Michael H. GELTING : En bispekarriere. Helias af Ribe, en flamlænding i 1100-tallets Danmark (Aage ANDERSEN, Per INGESMAN, Erik ULSIG, réd. : *Festskrift til Troels Dahlerup*, Aarhus 1985).

1. Ces biographies apparaîtront dans la *Series episcoporum ecclesiae catholicae occidentalis ab initio usque ad annum 1198*, éditée par MM. Odilo ENGELS et Stefan WEINFURTER, Stuttgart 1978. Je tiens à remercier vivement le regretté P. Nicolas HUYGHEBAERT, OSB, maître de conférences à l'Université de Louvain, et M. le professeur A. VERHULST, de l'Université de Gand, de leur aide dans mes recherches sur les antécédents flamands de l'évêque Hélie. Je dois également beaucoup à mon collègue M. Ebbe NYBORG, du Musée National du Danemark, pour de nombreux entretiens amicaux au sujet d'Hélie.

2. *Cronica ecclesiae Ripensis*. La chronique a été éditée par Ellen JÖRGENSEN : Ribe Bispekrønike (*Kirkehistoriske Samlinger* 6. rk. I, Copenhague 1933-35, p. 23-33). Cette édition reproduit le texte médiéval non interpolé.

quart du XIII^e siècle par un chanoine de la cathédrale. Texte fortement interpolé et amplifié au XVI^e siècle, transmis par des manuscrits tardifs et fautifs, concentré autour de problèmes locaux et largement aveugle aux grands événements qui ont secoué le Danemark du XII^e siècle, la Chronique de l'église de Ribe a été presque entièrement négligée par les historiens danois. Néanmoins, pour la seconde moitié du XII^e siècle, la chronique semble s'appuyer sur les archives du chapitre cathédral et sur une tradition locale raisonnablement bien informée.

Or, le huitième évêque selon la chronique est présenté ainsi : «Le huitième évêque de Ribe fut Hélié le Flamand, l'an du Seigneur 1142, qui — attenté à la vie par ses frères à cause d'une sédition en Flandre — s'enfuit au Danemark³». Qu'en est-il de ces renseignements ? Il faut bien le savoir pour établir une biographie aussi complète que possible.

Premier problème : cerner l'époque de l'arrivée d'Hélié au Danemark. Heureusement, le nom d'Hélié est rare au Danemark au XII^e siècle, et il ne fait guère de doute qu'il faille identifier l'évêque de Ribe avec un chanoine du même nom de la cathédrale de Roskilde (île de Séelande), connu de 1135 à 1142⁴. Son arrivée doit donc dater de 1135 au plus tard.

Une sédition en Flandre avant 1135 ? La pensée se porte irrésistiblement vers le meurtre de Charles le Bon en 1127 et vers les récits de Galbert de Bruges et de Gautier de Théroutanne⁵. Et voici que, tout près du centre des événements sanglants de 1127, nous trouvons un ecclésiastique du nom d'Hélié : le doyen du chapitre de Saint-Donatien de Bruges⁶. Hélié est un nom encore plus rare en Flandre

3. Voir le texte latin de la chronique (éd. p. 27-28) en appendice ci-dessous. La numérotation des évêques dans la chronique est fautive. Hélié fut du moins le neuvième évêque de Ribe.

4. Identification établie par Troels DAHLERUP : *Det danske sysselprovsti i Middelalderen*, Copenhague 1968, p. 27-33.

5. *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre (1127-1128)*, par Galbert de Bruges..., éd. Henri PIRENNE, Paris 1891 ; Walteri Vita Karoli comitis Flandriae, éd. R. KOEPKE (*MGH SS* t. XII, Hanovre 1856).

6. Galbert ch. 61 (p. 99-100), 83 (p. 127), 85 (p. 129-130).

qu'au Danemark à cette époque⁷. A moins de supposer que le futur évêque danois soit un personnage totalement inconnu en Flandre, l'identification semble infiniment probable. Les circonstances s'accordent à merveille avec la description de la chronique de Ribe : une sédition, où le doyen n'a joué que le rôle d'un comparse, mais qui a — comme nous le verrons — gravement compromis sa position, et sans doute son autorité, parmi ses frères en religion, les chanoines de Saint-Donatien. Le nom d'Hélie n'apparaît pas dans l'obituaire de Saint-Donatien de Bruges⁸, ce qui pourrait indiquer qu'il n'est pas mort dans l'exercice de son office de doyen. Cela s'explique s'il a choisi l'exil au Danemark. Tous les indices convergent ainsi vers l'identification proposée.

Reprenons donc l'histoire dans l'ordre chronologique, et essayons de retracer la carrière mouvementée de ce dignitaire ecclésiastique flamand et danois.

Dès sa première apparition dans les documents, Hélie porte le titre de doyen de Saint-Donatien. C'est en 1110, à Bruges, où le chapitre entier figure comme témoins d'un diplôme de Robert II de Jérusalem, comte de Flandre⁹. Son accession au chapitre était sans doute d'assez fraîche date, puisqu'il n'apparaît pas dans la liste des chanoines dans le grand privilège de Robert II en faveur du chapitre de Saint-Donatien, en 1101¹⁰. Il a donc progressé rapidement jusqu'à la seconde dignité de la collégiale.

Quelles étaient ses origines dans la société laïque ? Nous l'ignorons. Le nom d'Hélie n'apparaît dans aucune des familles nobles de Flandre à l'époque ; peut-être même était-ce un nom de religion.

7. Je tiens à remercier tout spécialement le regretté P. Huyghebaert pour les renseignements qu'il m'a communiqués à ce sujet.

8. Ed. L. GILLIODTS VAN SEVEREN (*Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire, ou Recueil de ses bulletins*, 4e série t. 16, Bruxelles 1889, p. 283-371).

9. Fernand VERCAUTEREN : *Actes des comtes de Flandre, 1071-1128* (Commission Royale d'Histoire : Recueil des actes des princes belges), Bruxelles 1938, n° 42, p. 118 (15 juillet 1110).

10. Ibid. n° 26, p. 82.

L'adoption d'un nouveau nom à l'entrée en religion était pratique courante au XIII^e siècle¹¹.

Dans les années 1110 et 1120, Hélié figure plusieurs fois comme témoin d'actes des comtes¹². Mais ce n'est qu'avec le récit de Galbert de Bruges qu'il devient un peu plus qu'un nom sous un document.

Le 2 mars 1127, Charles le Bon, comte de Flandre, fut assassiné pendant qu'il priait dans l'église Saint-Donatien de Bruges, victime d'une conspiration dont l'âme était le puissant prévôt de Saint-Donatien, Bertulphe, et ses neveux, mais qui semble avoir eu des ramifications — jamais entièrement mises à jour — dans une grande partie de la noblesse flamande¹³. Le meurtre déclencha une guerre civile sanglante. Guillaume d'Ypres, bâtard de l'ancienne maison comtale de Flandre, tenta de s'imposer comme successeur du défunt et prit contact avec les meurtriers. Entretemps, d'autres nobles prirent les armes pour venger leur comte assassiné. Dès le 9 mars, le chevalier Gervais de Praet mit le siège aux meurtriers dans le château de Bruges, et bientôt une grande partie des barons de Flandre se rallièrent à lui. Les voisins de la Flandre se mêlèrent de l'affaire, et tout d'abord Louis le Gros, roi de France, auquel le meurtre offrait une occasion unique d'affirmer ses droits sur une principauté vassalle riche et par trop indépendante. Sans tarder, le roi se mit en marche vers la Flandre avec une armée et avec un candidat à la dignité comtale de Flandre, la prince normand Guillaume Cliton. La révolte tournait en guerre de succession.

Dès avant l'arrivée du roi de France, la situation des assiégés dans le château de Bruges devint critique. L'église Saint-Donatien, comprise dans l'enceinte du château, se trouvait gravement menacée, et le 17 mars les chanoines de la collégiale — qui n'étaient apparemment pas soupçonnés de complicité avec leur prévôt — obtinrent la permission

11. Un exemple entre maints autres : l'historien anglo-normand Orderic, qui prit le nom de Vital en religion.

12. VERCAUTEREN : *Actes*, Index s.v.

13. Une bonne discussion des circonstances du meurtre et de la guerre civile se trouve dans l'introduction à la traduction anglaise du récit de Galbert par James Bruce ROSS : *The Murder of Charles the Good, Count of Flanders ; by Galbert of Bruges*, New York 1960. Voir aussi E. WARLOP : *Willem van Ieper, een vlaams condottiere, vóór 1104-1164 (Verslagen en mededelingen van de Leiegouw VI, Kortrijk 1964, p. 167-191)*.

de rentrer dans le château pour sauver les reliquaires et les reliques des saints du pillage qu'on pouvait présager. A l'aide d'échelles posées contre le mur, ces précieux objets ainsi que les archives comtales furent portés hors du château et entreposés dans l'église Saint-Christophe de Bruges¹⁴.

Le 30 mars, les barons annoncèrent leur acceptation de Guillaume Cliton comme comte de Flandre, et bientôt le roi de France arriva pour prendre le commandement du siège à Bruges, où les conjurés étaient maintenant réduits à se défendre dans l'église Saint-Donatien. Guillaume d'Ypres comprit que la cause des meurtriers était perdue et fit une brusque volte-face pour sauver sa propre peau, en faisant arrêter et supplicier son allié de naguère, le prévôt Bertulphe, qui avait réussi à s'échapper du château de Bruges.

Le 13 avril, le roi se mit à la recherche du trésor comtal, et il se fit délivrer les clés de l'église Saint-Christophe. Celui qui délivra les clés était le doyen Hélie, qui figurait ainsi comme chef du chapitre, maintenant que le prévôt n'était plus¹⁵. Sans doute avait-il déjà eu le commandement de l'action du 17 mars, quand les reliques furent portées de l'église Saint-Donatien à Saint-Christophe.

Mais le 13 avril, le roi ne put trouver que les reliquaires de la collégiale. Il fallut attendre la capitulation des assiégés le 19 avril pour obtenir des renseignements sur les restes du trésor comtal. Le 4 mai, le roi fit fouetter un des prisonniers, Robert le Jeune, afin qu'il dévoilât ce qu'il savait sur le trésor. Alors seulement le doyen Hélie dut admettre qu'une coupe dorée et un vase d'argent appartenant au trésor comtal avaient été cachés dans un des reliquaires par le prévôt Bertulphe. Selon le doyen, ces objets auraient été donnés à l'église Saint-Donatien par le prévôt pour le salut de son âme, mais le récit de Galbert laisse voir qu'on ne prêta guère foi à cette explication : «Là-dessus beaucoup ont été étonnés par la simplicité du doyen Hélie, qui avait jusque-là vécu dans une austérité comme s'il avait été un saint, et qui en acceptant ce butin s'était bien abaissé de ce qu'il avait simulé par ses airs de sainteté et de simplicité — car cela

14. Galbert, ch. 35 (p. 57).

15. Galbert, ch. 61 (p. 99-100).

est interdit par l'autorité de Dieu : «Tu ne toucheras pas aux choses immondes». Car il rendit ce trésor au comte contre son gré, montrant ainsi assez combien il aimait ce butin¹⁶».

Le doyen était-il un subalterne dupé par son supérieur, ou bien un complice receleur ? Personne ne semble l'avoir accusé de connivence avec le prévôt dans le meurtre, mais il est évident que son prestige et la confiance publique en son intégrité étaient sérieusement ébranlés. Quand, le 21 mai, on ramena prisonnier l'ancien chambellan du prévôt, Alger, et celui-ci se mit à accuser Hélié et d'autres chanoines d'avoir accepté des sommes considérables du trésor comtal, on n'eut pas trop de peine à y croire : Alger avait été témoin oculaire du sauvetage des reliques de Saint-Donatien le 17 mars, ce qui lui avait donné l'occasion de s'enfuir déguisé en clerc participant à la procession. Bien que Galbert affirme que les dénonciations d'Alger étaient des mensonges concoctés pour sauver sa propre peau, son démenti sonne faux, puisque plusieurs des accusations furent prouvées, du moins en partie¹⁷.

Il n'y a aucune raison de croire que la plupart des chanoines de Saint-Donatien ne fussent entièrement innocents et ignorants du complot contre le comte Charles. Si vers la fin mai 1127, le chapitre entier se trouvait en une mauvaise posture, c'était bien en premier lieu par la faute du doyen Hélié — peu importe qu'il ait péché par naïveté ou par complicité. On s'imagine aisément qu'une telle situation ait pu faire surgir de fortes tensions au sein du chapitre, tensions qui ont pu être attisées par la turbulence politique qui continuait à agiter la Flandre.

Néanmoins ce n'est pas immédiatement après les événements dramatiques du printemps de 1127 qu'il faut situer la fuite d'Hélié. Vers la fin de l'année, Gautier de Théroouanne cite encore le doyen comme un des témoins oculaires des miracles qui s'étaient produits auprès du corps du comte assassiné¹⁸. Le 30 avril 1129, Hélié exerçait encore

16. Galbert, ch. 83 (p. 127).

17. Galbert, ch. 85 (p. 129-130). Le démenti pourrait renforcer l'hypothèse de Ross que Galbert aurait recherché le patronage du chapitre de Saint-Donatien pour son oeuvre. ROSS : *The Murder*, p. 70.

18. *Walteri Vita Karoli*, ch. 31 (p. 551).

l'office de doyen du chapitre — assez ironiquement, en fondant, avec le chapitre entier, un service anniversaire pour leur ancien prévôt Bertulphe, le chef des conjurés de 1127¹⁹. Mais c'est là la dernière mention d'Hélie en Flandre. En 1135 il se trouvait au Danemark, et un certain Letbert lui avait succédé comme doyen de Saint-Donatien²⁰.

Il se peut que l'événement qui a fait éclater les animosités contre Hélie au sein du chapitre ait été la révolte de Guillaume d'Ypres, qui eut lieu vers 1134²¹. En 1127, Guillaume d'Ypres avait tenté de s'emparer du pouvoir comtal, et de forts soupçons de complicité pesaient sur lui. Il avait eu de bonnes relations avec le prévôt Bertulphe — avant de mettre celui-ci à mort. Peut-être avait-il gardé des partisans dans le chapitre de Saint-Donatien, dont le doyen ; il ne faut pas oublier les relations très proches entre le chapitre et la maison comtale, dont Guillaume était le dernier rejeton mâle. Une partie du chapitre a peu être entraînée par Guillaume dans la révolte et la défaite, tandis que le reste demeurait loyal au comte Thierry d'Alsace. Il ne peut s'agir que d'une hypothèse, laquelle s'accorde toutefois bien avec le fait qu'Hélie, comme Guillaume, fut contraint à un exil perpétuel hors de Flandre. A voir sa carrière au Danemark, il faut croire qu'il a vite abandonné tout espoir de rentrer dans sa patrie.

Pourquoi le Danemark ?

Des relations personnelles avec l'aristocratie danoise ne sont pas à exclure. Charles le Bon était le fils du roi Saint Canut de Danemark (1080-1086), et en 1127 il paraît qu'il se trouvait toujours des danois dans l'entourage du comte de Flandre²². Le passage au Danemark a

19. F. V(an de Putte) et C. C(arton), éd. : *Chronicon Vormeselense*, Bruges 1847, n° XXI, p. 39.

20. J.F. FOPPENS : *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium...*, Bruges 1731, p. 79.

21. La date de la révolte n'est pas certaine. Elle doit se situer entre la fin de 1133 et la fin de 1135. WARLOP : *Willem van Ieper*, p. 190-191.

22. Tel le chevalier Eric, qui participa au meurtre du comte et qui fut mis à mort après la capitulation des meurtriers. Galbert, ch. 16 (p. 27), 81 (p. 126). Cf. ci-dessous à la note 29.

de toute façon été facile. Depuis longtemps les ports autour des bouches du Rhin avaient entretenu un commerce actif avec les pays scandinaves, échangeant les produits de luxe et les étoffes de l'Europe occidentale avec les produits de l'élevage et des forêts du Nord. En cherchant un bateau qui pourrait le mener hors de Flandre, le doyen Hélié a eu de fortes chances de tomber sur un navire à destination du Danemark.

D'autres motifs ont également pu amener Hélié à chercher à se refaire une vie dans le royaume danois. Par rapport à la Flandre, le Danemark faisait figure de pays sous-développé. Christianisé depuis un siècle et demi à peine, n'ayant reçu son organisation ecclésiastique définitive que depuis une soixante-dizaine d'années, doté d'un siège archiépiscopal indépendant depuis une trentaine d'années seulement, le royaume était encore un novice dans l'Europe chrétienne et civilisée. L'administration, royale autant qu'ecclésiastique, se trouvait à un stade rudimentaire et dépendait en partie d'«experts» étrangers.

En tant que tel, Hélié avait tous les avantages. Le chapitre de Saint-Donatien était intimement lié à la chancellerie des comtes de Flandre, dont le chef était depuis 1089 le prévôt du chapitre, qui avait également l'administration des recettes comtales²³. Il est fort probable qu'Hélié ait lui-même servi comme notaire du comte, comme le fut aussi son successeur dans l'office de doyen²⁴. Il a donc pu apporter une solide connaissance de l'administration des comtes de Flandre, qui passait pour l'une des plus efficaces d'Europe.

Quoi qu'il en soit, le ci-devant doyen de Bruges ne semble pas avoir éprouvé de difficulté à se faire une carrière dans sa nouvelle patrie. La Chronique de l'église de Ribe présente ses débuts au Danemark en des mots ambigus qui pourraient laisser supposer qu'il avait dû se contenter au début d'une situation fort subalterne : «Et il fut d'abord fait serviteur des églises pour la sonnerie des cloches». Mais dès sa

23. VERCAUTEREN : *Actes* n° 9, p. 23 et suiv.

24. Voir un acte de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, de 1136, éd. DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, I, 1837, p. 705-706, n° IV.

première apparition dans les diplômes danois, le 29 novembre 1135, il est chanoine de la cathédrale de Roskilde, centre ecclésiastique le plus important du royaume après, et à côté, du siège archiépiscopal de Lund²⁵. En 1140 et 1142, il portait le titre de *prepositus*, c'est-à-dire doyen rural d' Eggeslev, dans le diocèse de Roskilde²⁶. Il semble donc probable qu'il faille comprendre l'étrange expression de la chronique : serviteur *des* églises, d'une autre façon : Hélié n'a pas été un vulgaire sonneur ; ce qui est indiqué est son activité comme doyen rural, où l'on aurait profité de ses connaissances pour réformer les règles concernant la sonnerie des églises²⁷.

C'est tout ce qu'on peut savoir de son activité dans le diocèse de Roskilde, qui ne fut pas de longue durée. La chronique continue : « Ensuite, en adhérant aux magnats, il fut élevé au siège épiscopal (de Ribe) par eux ». C'était vers le mois de mai 1142²⁸.

On entrevoit l'identité des magnats en question. Il est possible que l'origine flamande d'Hélié lui ait valu un appui important, précisément dans la région de Ribe, du moins si l'hypothèse est correcte qui identifie le nommé Ulf de Ribe, un des seigneurs les plus puissants du Danemark au milieu du XII^e siècle, avec Arnulphe, fils de la soeur de Charles le Bon et candidat malheureux à la succession du comte de Flandre en 1127²⁹. De toute façon il a pu paraître commode d'avoir un Flamand sur le siège épiscopal dans le port le plus important pour les relations entre le Danemark et l'Europe occidentale.

25. *Diplomatarium Danicum*, 1e rk. t. II, éd. Lauritz WEIBULL et Niels SKYUM-NIELSEN, Copenhague 1963, n° 64, p. 128.

26. *Ibid.* n° 78, p. 153 (21 mars 1140), n° 84, p. 160 (1142 env. 26 avril). Ce doyenat fut par la suite celui de l'archidiacre.

27. DAHLERUP : *Det danske Sysselprovsti*, p. 31-32.

28. Le 26 avril 1142, Hélié était encore doyen d' Eggeslev (v. note 26 ci-dessus) ; la fondation du chapitre cathédral de Ribe, le 13 juin 1145, eut lieu dans la quatrième année de son pontificat (v. ci-dessous).

29. Hypothèse proposée par S. Otto BRENNER : *Nachkommen Gorms des Alten (König von Dänemark-936) I.-XVI. Generation*, 2e éd. Lyngby 1978, p. 7, n° 7, n° 91. Sur Arnulphe (Arnoul) : Galbert, ch. 94 (p. 138), 96-97 (p. 141-142), 99 (p. 144-145), 101 (p. 147), 112 (p. 159).

Néanmoins il paraît que c'est dans l'île de Séelande qu'il faut chercher le principal protecteur d'Hélie. Ce n'est sans doute pas un hasard qu'Hélie apparaisse toujours dans les années 1135-1142 en compagnie de Pierre fils de Botild³⁰, potentat dont les principales possessions se trouvaient précisément dans le doyenné d'Hélie — et, en outre, grand faiseur d'évêques. Ce fut non seulement lui qui décida de l'affaire entre les deux candidats rivaux au siège archiepiscopal de Lund, vers 1138, en laissant l'évêque Eskil de Roskilde occuper le siège archiepiscopal et le candidat malheureux, Ricon, succéder à celui-ci à Roskilde³¹ ; il semble également avoir exercé une certaine influence sur les nominations au siège de Ribe qu'allait occuper Hélie, et où Pierre fils de Botild, avait auparavant su placer son chapelain Nothold comme évêque en 1134, après l'hécatombe de l'épiscopat danois dans la bataille de Hammer³².

Car le pays où Hélie s'était réfugié n'était pas de tout repos³³. Le 7 janvier 1131, Canut Lavard, duc de Schleswig et prince de sang royal, fut assassiné par son cousin germain Magnus, fils du roi régnant Nicolas. Magnus entendait probablement par là se débarrasser du rival le plus dangereux pour la succession de son père vieillissant³⁴, mais la conséquence du meurtre fut de précipiter le royaume dans une série de féroces guerres de vengeance et de succession.

30. En danois : Peder Bodilsen.

31. Chronicon Roskildense, éd. M.CI. GERTZ : *Scriptores minores historiae Danicae medii aevi* I, Copenhague 1917-1918, ch. 19, p. 32.

32. Ibid. ch. 16, p. 30, cf. ch. 13, p. 26.

33. Il n'existe guère d'exposés récents sur l'histoire politique du Danemark au XII^e siècle en langue étrangère. Les plus récents travaux danois sont : Niels SKYUM-NIELSEN : *Kvinde og slave*, Copenhague 1971 ; Aksel E. CHRISTENSEN : Tiden 1042-1241 (*Danmarks historie*, réd. Aksel E. CHRISTENSEN, H.P. CLAUSEN, Svend ELLEHÖJ et Sören MÖRCH, t. 1, Copenhague 1977, p. 211-399) ; Carsten BREENGAARD : *Muren om Israels hus. Regnum og sacerdotium i Danmark 1050-1170*, Copenhague 1982.

34. La royauté au Danemark était élective parmi les hommes du sang royal.

Eric, frère de la victime, prit les armes contre le meurtrier, et quant celui-ci fut protégé par le roi son père, la guerre de vengeance se changea en rébellion ouverte. En 1134 Eric surprit l'armée de Magnus et du roi pendant son débarquement en Scanie, près du village de Hammer. Magnus fut tué, tandis que le roi parvint à s'échapper. Il désigna comme co-régent Harald Kesje, frère bâtard de Canut et d'Eric, mais qui s'était brouillé avec son frère. Peu après, en se réfugiant dans la ville de Schleswig, le roi Nicolas fut massacré par les bourgeois de la ville, qui vengèrent ainsi leur duc.

Devenu roi, Eric (Emune, c'est-à-dire le Mémorable) régla les comptes avec son frère Harald en faisant exécuter celui-ci ainsi que la plupart de ses douze fils. Eric ne dut toutefois pas jouir longtemps du pouvoir. En 1137 il fut tué pour des motifs inconnus par un noble mécontent. Son neveu Eric Lam (l'Agneau) lui succéda, mais eut pendant plusieurs années beaucoup de difficulté à maintenir son autorité face aux attaques d'Oluf, seul fils survivant d'Harald Kesje, lequel ne fut vaincu et tué que vers 1143.

Quand, en 1146, Eric Lam déposa la couronne pour mourir sous l'habit de moine bénédictin, les vengeances au sein de la famille royale se doublèrent d'une guerre de succession. La Jutlande choisit comme roi le prince Canut, fils de Magnus, tandis que la partie orientale du royaume opta pour Suénon («Grathe»), fils d'Eric Emune. Bientôt Valdemar, fils de Canut Lavard, la victime de 1131, se mêla au conflit : d'abord allié de Suénon, il fit volte-face en 1154, s'allia à Canut et fut élu roi conjointement à celui-ci. Pour mettre un terme aux guerres fratricides, l'aristocratie danoise força en 1157 les trois rois rivaux à accepter un compromis supposant la tripartition du royaume. Mais pendant les fêtes arrangées pour consacrer la paix, Suénon fit assassiner Canut. Valdemar parvint à s'échapper, et le 23 octobre 1157, Suénon succomba aux forces de son adversaire. Vingt-six ans d'anarchie plus ou moins permanente étaient finis.

A la surface, il s'agit de querelles banales de vengeance et de succession. Mais derrière les rivalités des princes du sang royal se profilait un enjeu majeur : la question des relations du royaume et de l'église danois avec leur puissant voisin, le royaume germanique. Sans les interventions constantes du roi germanique et du duc de Saxe en faveur de princes vaincus et exilés, la guerre civile n'aurait

sans doute pu se prolonger pendant un quart de siècle³⁵. Le roi germanique pouvait jouer de plusieurs instruments ; rarement il choisit l'intervention directe, préférant mettre finances et peut-être combattants à la disposition des participants en échange d'hommage et de serments de fidélité ; parfois il intervenait comme arbitre — ainsi à la diète de Mersebourg, en 1152, où les deux rois rivaux se «dévêstirent» du royaume entre les mains de Frédéric Barberousse, qui en investit ensuite Suénon, comme vassal du royaume germanique. Et à l'arrière-plan se profilaient les anciennes prétentions de l'archevêque de Hambourg-Brême à la suprématie ecclésiastique sur la Scandinavie, prétentions que le roi germanique pouvait choisir d'appuyer au gré de ses relations avec le Danemark et la papauté ; ce qui faillit amener la suppression du jeune archevêché de Lund, en 1133. En 1157 le roi Valdemar était de fait, et probablement de droit, le vassal de l'empereur Frédéric Barberousse.

C'est peu après le début de ces événements sanglants qu'Hélie arriva au Danemark, événements qui remplirent la majeure partie de sa vie dans le royaume. En tant que dignitaire d'une des cathédrales les plus importantes du royaume et bientôt évêque d'un autre siège important, il lui a été impossible de rester à l'écart des événements, même s'il l'aurait souhaité. Les évêques danois étaient, comme partout en Europe, profondément engagés dans la société politique, et beaucoup d'entre eux payèrent cet engagement de leur vie. Sept évêques périrent de façon violente pendant les années 1132-1139³⁶, dont Ricon, évêque de Roskilde, où Hélie était chanoine. Ricon fut massacré avec toute sa suite dans l'église paroissiale de Ramløse, le 18 octobre 1139, par Oluf fils d'Harald, l'antagoniste du roi Eric Lam. Hélie n'a guère dû se faire d'illusion sur les risques de la carrière épiscopale au Danemark.

35. La Suède et la Norvège se mêlèrent également des conflits, mais ces royaumes ne représentaient pas une menace aussi sérieuse que le royaume germanique.

36. Cinq d'entre eux furent tués ou reçurent des blessures incurables à la bataille de Hammer en 1134.

Il est malheureusement difficile de suivre l'évêque de Ribe à travers les tribulations du royaume. La tradition historiographique du Danemark aux XIIe et XIIIe siècles avait son centre principal auprès du siège archiépiscopal de Lund, tendant de la sorte à placer les archevêques et généralement les événements de la partie orientale du royaume en vedette. La chronique de Ribe est comme toujours avare en renseignements d'ordre politique, se bornant à signaler qu'Hélie dut se cacher longtemps au-dessus du choeur de la cathédrale, à cause de ses ennemis. Peut-être était-ce en 1151, quand Canut fils de Magnus, vaincu et exilé par Suénon, fit une contre-offensive en Jutlande avec l'appui de l'archevêque de Hambourg-Brême. L'offensive se termina en désastre, mais auparavant la cité de Ribe avait été occupée quelque temps par des mercenaires saxons au service de Canut³⁷.

Canut a pu avoir des raisons d'en vouloir à Hélie, qui était partisan de Suénon. Peu de temps avant la contre-offensive de Canut, Suénon avait écrasé les forces de celui-ci à la première bataille de Viborg. Après la victoire, qui força Canut à prendre le chemin de l'exil, Suénon et ses conseillers discutèrent du sort des prisonniers. Hélie lui aurait alors proposé de se conduire en bon jardinier et « d'éliminer les mauvaises herbes » ; le roi, toutefois, choisit la clémence³⁸. Il paraît que le souvenir des malheurs qu'il avait subi en Flandre n'avait pas assagi l'évêque de Ribe !

Quoi qu'il en soit de la véracité de cette anecdote, rapportée uniquement par un chroniqueur postérieur aux événements d'un demi-siècle, il est évident que Suénon favorisa l'évêque Hélie en confirmant et en étendant les privilèges du siège de Ribe³⁹ ; il se peut qu'Hélie ait également obtenu une part dans la monnaie royale de la ville à cette époque⁴⁰.

37. *Saxonis Gesta Danorum*, édd. J. OLRİK et H. RAEDER, t. I, Hauniae 1931, livre XIV, ch. 5, p. 382-383.

38. Ibid. livre XIV, ch. 4, p. 381.

39. *Diplomatarium Danicum* 1, II, n° 98, p. 182.

40. Georg GALSTER : Ribe Mønt (*Fra Ribe Amt* XI, Copenhague 1944-1947, p. 601).

Mais à partir de 1154, la fortune dans les guerres civiles se retourna contre Suénon, et Hélié semble s'être détaché suffisamment de lui pour pouvoir se poser en arbitre impartial. Selon un chroniqueur généralement bien informé, il aurait été le principal architecte de l'accord avorté de 1157, proposant la division du royaume entre les trois candidats au trône⁴¹.

Plus que son appartenance à un parti ou à un autre, c'était peut-être son grand âge qui lui conféra l'autorité nécessaire pour faire accepter son arbitrage. Dès 1110 Hélié avait exercé une fonction ecclésiastique importante à Bruges. En 1157 il devait avoir dépassé les soixante-dix ans, et il était sans doute le doyen du corps épiscopal danois. C'est probablement pour cette raison, plutôt qu'à cause de son expérience internationale, qu'il fit figure de chef véritable de l'épiscopat danois pendant les dernières années de sa vie.

L'origine de cette situation se trouvait d'une part dans le schisme qui éclata dans l'église en 1159, et d'autre part dans les divergences entre le roi Valdemar et l'archevêque Eskil sur la politique à conduire envers l'Allemagne. Se sentant toujours mal assuré sur son trône, le roi, encore étroitement dépendant de l'empereur, pouvait difficilement refuser de reconnaître le pape soutenu par Frédéric Barberousse, Victor IV (Octavien). De son côté, l'archevêque craignait probablement qu'un pape contrôlé par l'empereur ne supprimât la dignité archiépiscopale du siège de Lund au profit de l'archevêché de Hambourg-Brême⁴². Le conflit s'envenima et culmina dans la révolte et l'exil de l'archevêque (1161) ; il ne put retourner au Danemark qu'en 1166, quand Valdemar se fut dégagé de l'étreinte allemande et réconcilié avec le pape Alexandre III.

41. *Helmoldi presbyteri Bozoviensis Chronica Slavorum/Helmold von Bosau : Slawenchronik*, éd. Bernhardus SCHMEIDLER, rééd. et trad. par Heinz STOOB, Darmstadt 1973 (Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters, Freiherr vom Stein-Gedächtnisausgabe XIX), ch. 85, p. 300-302.

42. Les motifs du conflit entre roi et archevêque ne sont pas parfaitement élucidés. La version présentée ici s'appuie sur les recherches les plus récentes (BREEN-GAARD, v. à la note 33 ci-dessus).

Ce conflit posa évidemment un problème aux évêques danois, tiraillés entre leurs loyautés envers leur archevêque et leur roi. Presque unanimement, ils optèrent pour le roi. Hélié de Ribe paraît avoir joué un rôle important dans cette décision — du moins selon l'archevêque Eskil — et cela semble trouver sa confirmation dans le fait que ce fut Hélié qui représenta l'épiscopat danois au concile de Pavie, en 1160, lequel décida entre les deux papes en faveur du candidat de l'empereur⁴³.

Ce fut la dernière fois que le vieil évêque joua un rôle politique de premier plan. Après une carrière active de plus de cinquante ans au service de l'église et des grands de ce monde, il mourut le 1er mars 1162⁴⁴.

Toutes ces activités dans la sphère politique n'ont pas empêché Hélié d'accomplir une oeuvre importante dans son diocèse. Il a déjà été fait état du caractère sous-développé du Danemark à cette époque, et cela valait tout particulièrement pour la Jutlande. Compte tenu des conditions troublées du pays, il n'est que naturel qu'Hélié ait d'abord tourné son attention vers la sécurité matérielle de son évêché. Au début du XIIIe siècle, la cavalerie lourde des chevaliers, technique militaire qui triomphait partout en Occident, commençait seulement à pénétrer au Danemark. De même, la construction de châteaux individuels — qu'ils soient en pierre ou seulement en terre et bois — en était tout juste à ses débuts. L'habitat aristocratique était généralement sans fortifications, la guerre au Danemark ne se déroulait pas en séries de sièges comme Hélié avait pu le voir dans sa Flandre natale, et les conflits se dénouaient en batailles en rase campagne entre piétons armés de haches au moins aussi souvent que d'épées. Hélié a sans doute voulu profiter de sa connaissance des techniques de fortification de l'occident ; du moins se mit-il à fortifier les domaines épiscopaux. Ce furent assurément des con-

43. *Diplomatarium Danicum* 1, II, n° 138, p. 263.

44. *Necrologium monasterii Loci Dei (Scriptores rerum Danicarum* IV, Hafnia 1776, p. 580). Le nécrologue indique la date, mais non l'année. L'année 1152 donnée par la Chronique de l'église de Ribe est manifestement erronée, mais à partir d'autres indications on peut tenir la date de 1162 pour assurée.

structions assez simples en terre et en bois, et la pacification du royaume pendant le règne de Valdemar le Grand (1157-1182) leur enleva vite leur raison d'être. Dès le début du siècle suivant on n'en voyait plus que les «vestiges».

Bien plus importante fut l'oeuvre d'Hélie pour sa cathédrale. En 1142, à son arrivée à Ribe, la cathédrale Notre-Dame n'avait que trois prêtres desservants. Piètre personnel pour un évêque qui avait été membre des prestigieux chapitres de Saint-Donatien de Bruges et de la cathédrale de Roskilde ! Dès 1145, le nouvel évêque y portait remède en fondant un chapitre régulier auprès de sa cathédrale⁴⁵. Nous ne savons rien sur la première organisation de ce chapitre, sinon que la nomination de nouveaux chanoines devait se faire avec le conseil et le consentement du chapitre. En même temps, Hélie conféra au chapitre le droit de fonder une école avec le conseil de l'évêque.

Sans doute Hélie prit-il son ancien chapitre de Bruges comme modèle pour sa nouvelle fondation ; mais il ne tarda guère à se rendre compte qu'une organisation plus stricte était à l'ordre du jour. A la mort du premier prieur, le chapitre fut réorganisé selon la règle de Saint Augustin, avec un prieur étranger, Guichard. Était-ce un «expert» flamand qu'Hélie eût appelé de sa patrie ? Nous l'ignorons, et peut-être Guichard était-il plutôt une créature de l'archevêque Eskil, qui, selon la Chronique de l'église de Ribe, a joué un rôle important dans la réorganisation du chapitre.

Car si Hélie a sans aucun doute été animé par le désir de moderniser l'évêché qui lui avait été confié, il ne semble pas personnellement avoir vécu dans l'austérité des ordres réformateurs du XII^e siècle. Quand le prieur Guichard retourna dans sa patrie⁴⁶, ce fut son propre fils que l'évêque nomma archidiacre ! D'ailleurs l'austérité qui semble avoir fait quelque peu défaut chez le père ne manquait pas au fils, puisque la rigueur du nouvel archidiacre fut telle qu'elle provoqua des conflits au sein du chapitre.

45. Sur ce point, le témoignage de la Chronique de l'église de Ribe est confirmé par la transmission indépendante du texte de la charte de fondation. *Diplomatarium Danicum* I, II, n° 87, p. 164-165.

46. Peut-être en conséquence du schisme de 1159.

Fondateur du chapitre cathédral et de l'école cathédrale, l'évêque Hélié ne s'est pas arrêté là. Tout indique que c'est lui qui a commencé la construction de la magnifique cathédrale romane encore existante, dont l'architecture et les matériaux sont dérivés de la région rhénane. La création du chapitre a sans doute exigé un bâtiment de plus grande envergure que la cathédrale du début du XIIe siècle, dont nous ignorons d'ailleurs les détails.

Même si la biographie d'Hélié le Flamand reste squelettique, nous savons assez de sa carrière pour deviner en lui un prélat «politique», très engagé dans les affaires de ce monde, mais en même temps soucieux du développement et de la modernisation des églises encore peu développées qui lui furent confiées. Après Othincar (av. 1005-1043), qui fonda la richesse matérielle de l'évêché de Ribe, et Thuri (èv. 1131-1134), qui fonda la première cathédrale en pierre⁴⁷, Hélié fait figure de fondateur de l'église de Ribe. L'expérience qu'il avait apportée de sa patrie flamande a peut-être été mise en premier lieu au service du roi et des grands seigneurs, elle a profité également à son église. Et c'est là que son oeuvre a été la plus durable, puisque l'école qu'il avait projetée en 1145 existe toujours, et que la cathédrale dont il commença sans doute la construction domine encore de nos jours la cité de Ribe.

Malgré cela, Hélié de Ribe a eu plutôt «mauvaise presse». Cela est dû surtout aux conditions de l'historiographie danoise au Moyen Age, centrée autour de l'archevêché de Lund.

C'est également l'archevêque de Lund, Eskil, qui a rédigé la notice funèbre d'Hélié quand, dans sa retraite de l'abbaye de Clairvaux en France, vers 1179, il dictait ses souvenirs au moine Héribert, qui les consigna dans son «*Liber miraculorum*», collection d'histoires édifiantes à l'intention des moines cisterciens. Bien entendu, l'ancien archevêque de Lund vouait son adversaire des années du schisme aux gémonies. Après avoir relaté le rôle d'Hélié dans le schisme, Eskil détaille avec délectation la rétribution divine qui s'abattit enfin sur l'évêque de Ribe :

47. Autre signe du sous-développement de l'église danoise, les dernières cathédrales en bois ne disparurent qu'au début du XIIe siècle.

Sur son lit de mort, cet homme charnel, lubrique et rapace refusait d'accepter la sainte communion, malgré les instances de ses amis. Quand son propre fils — sans doute l'archidiacre du chapitre — le supplia de prendre le viatique, le vieil évêque se mit en une colère violente : «Fils de putain impudente, l'intention de ton esprit perfide ne m'est pas cachée ! Car je sais que tu attends ma mort avec désir afin de pouvoir disperser ma fortune avec tes doigts rapaces !» Sa fureur montant, le moribond ordonna à tous de sortir, de fermer la porte et de ne laisser entrer personne. Après un certain temps, l'attente leur fut insupportable, et les serviteurs de l'évêque osèrent jeter un coup d'oeil dans la chambre du malade. Quelle ne fut leur horreur en trouvant le lit vide et le cadavre de leur maître projeté sur une haute poutre, sans qu'on puisse trouver aucune échelle ou autre engin qui aurait permis de hisser le corps jusque-là. Evidemment Hélié avait été emporté par les démons ! Et l'ancien archevêque de Lund de conclure avec satisfaction : «Ainsi ont-ils mérité d'être exaltés, ainsi ont-ils mérité d'être récompensés, ceux qui se séparent du corps du Christ. Ils ne craignent pas de se faire membres de Satan !»⁴⁸

Bel épitaphe en vérité pour un homme qui, sans être un saint, avait bien rempli sa place dans l'église du XIIe siècle — et dont le témoignage est à la base du récit officiel du martyr et des miracles de Saint Charles le Bon, comte de Flandre !

APPENDICE : Extrait de la Chronique de l'église de Ribe

Le texte original de la Chronique de l'église de Ribe est transmis par trois manuscrits, qui sont tous trois des copies d'un manuscrit de la fin du Moyen Age, qui périt dans l'incendie de la bibliothèque de l'Université de Copenhague, en 1728. La version amplifiée et interpolée du XVIe siècle fut imprimée dès 1708 d'après un manuscrit contemporain, qui existe encore.

Le texte médiéval, sans interpolations, de la partie de la chronique qui concerne Hélié est reproduit ci-dessous d'après l'édition d'Ellen Jörgensen, citée à la note 2. N'ont été retenus que les variantes les plus importantes notées par Ellen Jörgensen.

48. Lauritz WEIBULL : En samtida berättelse från Clairvaux om ärkebiskop Eskil av Lund *Scandia IV*, Stockholm, etc., 1931, p. 282-283).

Les manuscrits sont :

V : Det kongelige Bibliotek (Bibliothèque Nationale, Copenhague), Gl. kgl. Saml. 2455 4° (XVIe).

M : Det arnamagnæanske Institut (Institut Arnamagnéen, Université de Copenhague), AM 1051 4° (déb. XVIIIe).

G : Det kongelige Bibliotek, Gl. kgl. Saml. 1091 fol. (déb. XVIIIe).

Les manuscrits M et G présentent généralement le meilleur texte.

Texte d'après l'édition d'Ellen Jörgensen :

Octauus episcopus Ripensis fuit Helias^a Flandrensis anno Domini MCXLII, qui propter seditionem factam in Flandria per fratres suos quaesitus ad mortem fugit in Daciam. Et factus primo ecclesiarum ministerialis in signis pulsandis. Postea adhaerens principibus per eos ad pontificatum sublimatur. Qui propter aemulos multo tempore supra chorum ecclesiae suae latitauit. Deinde fecit in defensionem sui multas urbes, quarum uestigia in mansionibus episcopalibus adhuc durant. Tunc ecclesia tantum tres habuit sacerdotes scilicet Broderum de sancto Clemente, Sybrandum^b de sancto Petro, Nicolaum de Anstath. Episcopus igitur Helias in ecclesia beatæ Virginis fratres sub regulari forma coadunauit assignans mansionem^c ad eorum sustentationem, quibus et Brotherum praefecit decanum. Quo mortuo fratribus communem uitam secundum^d regulam beati Augustini professis Wicardum priorem constituit. Tunc Eskillus archiepiscopus et Helias episcopus conuenientes communem eisdem uitam statuerunt, hac suis priuilegiis confirmantes. Wicardo praedicto ad patriam remeante episcopus proprium filium fecit archidiaconum^e, quem fratres in praelatum elegerunt. Sed plures tandem eius austeritati contradicebant in tantum quod a regulari tramite deuiarent. Mortuo Helia et sepulto iuxta sanctum Leofdanum factus est episcopus Radulphus Anglicus regis Woldemari primi cancellarius anno Domini 1152^f.

a. V : Elias (partout dans le texte).

b. GM : Sybrand.

c. V : mansiones (cette version est préférée par Ellen Jörgensen).

d. V : scilicet.

e. V : filium fecit archidiaconum proprium episcopus.

f. V omet les mots : anno Domini 1152 (il s'agit soit d'une faute de transcription, soit d'une conjecture erronée de la part des transcrip-teurs de G et M).

Samenvatting

De negende bisschop van Ribe in Denemarken, die in 1142 in functie trad, was Elias de Vlaming. Blijkens de vrij betrouwbare plaatselijke kerkkroniek (*Cronica ecclesiae Ripensis*) was hij enige tijd voordien uit Vlaanderen moeten vluchten, omdat zijn positie er na een opstand zo onhoudbaar was geworden, dat zijn leven in gevaar was. Ook kan hij geïdentificeerd worden met de persoon met dezelfde naam die tussen 1135 en 1142 kanunnik in Roskilde was. Elias' vlucht naar Denemarken dient dus ten laatste in 1135 gesitueerd.

Het verband met de troebelen in Vlaanderen in 1127-1128 (moord op Karel de Goede), en met Elias, de toenmalige deken van het Sint-Donaaskapittel te Brugge, is gauw gelegd, en is ook zeer waarschijnlijk. Er zijn namelijk nogal wat aanwijzingen dat deken Elias en de latere bisschop van Ribe inderdaad één en dezelfde persoon waren. Vooreerst is er de naam Elias, die, net zoals in Denemarken, in Vlaanderen helemaal niet courant was; er is uit die tijd geen enkele andere Vlaamse geestelijke bekend die zo heette. Bovendien is er het feit dat deken Elias uit de Vlaamse bronnen verdwijnt kort na de gebeurtenissen van 1127-1128 (laatste vermelding in 1129), hoewel hij kennelijk niet gestorven is in zijn functie van deken, want hij komt niet voor in het obituarium van Sint-Donaas. En dan is er nog het dagboek van Galbert, waaruit duidelijk blijkt dat deken Elias — wellicht eerder uit naïviteit dan met boos opzet — in 1127 compromitterende contacten gehad heeft met de moordenaars van de graaf, waardoor zijn reputatie binnen het kapittel ernstig geschaad werd.

De rechtstreekse aanleiding voor zijn overhaaste vertrek uit Vlaanderen is misschien de mislukte opstand van Willem van Ieper tegen graaf Diederik van de Elzas, rond 1134, geweest. Dit dan in de veronderstelling dat Elias nauwe banden zou gehad hebben met de opstandelingen, wat heel aannemelijk is maar vooralsnog niet te bewijzen.

Dat hij precies naar Denemarken trok, kan verklaard worden door mogelijke persoonlijke relaties met de Deense aristocratie, daterend uit de tijd van Karel de Goede, die zelf van Deense afkomst was, en door het drukke handels- en scheepvaartverkeer tussen Vlaanderen en Denemarken. Dit land bood trouwens aan een administratief geschoold geestelijke als Elias heel wat carrièremogelijkheden.

Elias heeft in Denemarken een belangrijke rol gespeeld, zowel op wereldlijk als op kerkelijk vlak. In de bloedige successie- en burgeroorlogen die het land van 1131 tot 1157 verscheurden, wist hij zich redelijk goed te handhaven, in tegenstelling tot vele van zijn collega's, die er het leven bij inschoten. Naar het einde toe had hij zelfs, mede door de eerbiedwaardige leeftijd die hij inmiddels had bereikt, voldoende autoriteit om als bemiddelaar op te

